



# APPEL A CANDIDATURE POUR LE MASTER 1 & 2 D'ENTOMOLOGIE MEDICALE, VETERINAIRE ET AGRICOLE

## I/ PREAMBULE

L'Entomologie Médicale, Vétérinaire et Agricole est la science qui étudie les arthropodes et autres organismes vecteurs de maladies humaines, animales et végétales. L'Entomologiste a pour rôle d'identifier les vecteurs, d'étudier leur comportement afin de mettre au point les meilleures méthodes pour les combattre. Son activité associe donc des recherches fondamentales de base et l'application pratique de ces recherches à la lutte anti-vectorielle.

## II/ MISSIONS DU CEMV

- Former des spécialistes en Entomologie Médicale, Vétérinaire et Agricole pour lutter contre les vecteurs des maladies tropicales humaines, animales et végétales ;
- Initier et mener des activités de recherches fondamentales et opérationnelles en vue d'élaborer des stratégies de lutte contre les maladies à transmission vectorielle d'une part et d'autre part, mener des actions de prévention par la rupture de la chaîne épidémiologique.

## III/ CONDITIONS D'ADMISSION AU MASTER 1 D'ENTOMOLOGIE MEDICALE, VETERINAIRE ET AGRICOLE

La formation des **Entomologistes** est réservée aux étudiants et professionnels âgés de 50 ans au plus. Les cours sont dispensés en français.

### 3.1. Critères Académiques :

#### Pour le Master 1

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur ou égal au BAC+3 (Licence, Maîtrise, Ingénieur...) en Sciences Biologiques, Médicales, Vétérinaires, Agronomiques ou en Productions Animales et Protection des Végétaux et de l'Environnement :

- **Licence ou Maîtrise en Sciences Biologiques**
- **Licence ou Maîtrise en Productions Animales**
- **Licence ou Maîtrise en Protection des Végétaux et de l'Environnement**
- **Ingénieur Agronome**
- **Ingénieur des Techniques Agricoles**
- **Ingénieur en Génie Sanitaire**
- **Doctorat en Médecine humaine**
- **Doctorat en Médecine vétérinaire**

#### Pour le Master 2

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur ou égal au BAC + 4 (Master 1) en Entomologie ou diplômes équivalents.

### 3.2. Pièces Administratives :

1. Une demande manuscrite motivée du candidat (adressée au Directeur du CEMV) ;
2. Un curriculum vitae dûment élaboré ;
3. Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ;
4. Les photocopies légalisées de tous les diplômes universitaires depuis le Baccalauréat ;
5. Un certificat de visite et de contre visite médicale délivré par un médecin certifié ;
6. **Pour le Master 1** : la photocopie légalisée du relevé de notes de la Licence (seulement pour les candidats ayant validé leur licence mais dont le diplôme n'a pas encore été délivré)  
**Pour le Master 2** : La photocopie légalisée du relevé de notes du M1 ou du diplôme équivalent (seulement pour les candidats ayant validé leur M1 ou diplôme équivalent dont le diplôme n'a pas encore été délivré) pour le Master 2.

**Date d'ouverture des candidatures : le 1<sup>er</sup> juillet 2022, 08 heures.**

**Date limite du dépôt des dossiers de candidature : le 12 août 2022 à 17 heures.**

**Rentrée académique : septembre 2022**

**NB** : La sélection des candidats se fait sur la base d'une analyse de dossier et un test d'admission.

**Lieu de dépôt** : Secrétariat du CEMV à Abidjan II Plateaux ou Secrétariat du CEMV au campus 2 de l'Université Alassane Ouattara (UAO) à Bouaké ou par voie électronique aux adresses suivantes :

**cemv\_univ\_bke@yahoo.fr**

**gnagoran05@gmail.com**

#### **IV/ FORMATION**

La formation pour ce qui concerne le Master 1, dure deux (2) semestres et conduit sur le plan académique au Master 2 d'Entomologie Médicale, Vétérinaire et Agricole.

Les deux semestres du Master 1 constituant un tronc commun qui précède les semestres de spécialisation du Master 2, se focalisent sur des **enseignements généraux** touchant aux vecteurs des maladies humaines, animales et végétales.

La formation du Master 2 dure deux (2) semestres et est soldée sur le plan académique par le diplôme du Master 2 d'Entomologie Médicale, Vétérinaire et Agricole.

**Rentrée académique** : **Septembre 2022 sur le site du CEMV campus 2 de l'UAO à Bouaké.**

**Inscription** : **SCOLARITE DE L'UAO.**

**Frais d'inscription et de paillasse pour les candidats non ivoiriens**: **7°000 USD / année, soit 14°000 USD pour les deux années de la formation.**

#### **V/ DEBOUCHES DU MASTER**

Le Master d'Entomologie Médicale, Vétérinaire et Agricole offre aux diplômés la possibilité de :

- ❖ Intégrer et travailler dans des institutions nationales et internationales (Ministères, FAO, OMS, ONG, PNUD, etc.) intervenant dans la lutte et la prévention contre les vecteurs et les maladies à transmission vectorielle (paludisme, fièvre jaune, dengue, ulcère de Buruli, etc) ;
- ❖ S'inscrire en Doctorat d'Entomologie et de faire une carrière dans l'enseignement supérieur en Biologie, Epidémiologie, Agronomie, etc. ;
- ❖ Avec le Doctorat, conduire des activités de recherche scientifique relativement à la lutte contre les maladies à transmission vectorielle et la gestion des épidémies, des pandémies pour l'amélioration de la santé humaine, animale, végétale et environnementale.

#### **VI/ CONTACTS DU CEMV**

**SITES GEOGRAPHIQUES** :

**ABIDJAN** : COCODY II PLATEAUX, RUE J 45, NON LOIN DU CARREFOUR STATION OIL LYBIA (EX STATION MOBILE) SUR LE BOULEVARD LATRILLE

**BOUAKE** : DANS LE PROLONGEMENT DU CAMPUS 2, SUR LA ROUTE DE N'DAKRO

**Contacts** : 01 02 98 17 51

07 07 88 12 83

07 49 24 69 53

**E-MAIL** : [cemv\\_univ\\_bke@yahoo.fr](mailto:cemv_univ_bke@yahoo.fr)